

# COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

22/11/2018

L'an deux mille dix huit et le vingt deux novembre à dix huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur R. PLA, Maire.

**Présents :** MM. R. PLA, J. MALLEA, J.BALLANEDA, L.AUCHERE, M.BAIGES, A.CALLS; D.FIGUERES, J.TUBERT, X.LOUGARRE

**Absents excusés:** G.LAFONT (procuration R.PLA) N.ARNOUX (procuration L.AUCHERE), VIDAL (procuration A.CALLS)

**Secrétaire de séance :** M.BAIGES

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur Raymond PLA demande s'il y a des observations à formuler au sujet du compte rendu de la séance précédente. Pas de remarque. Adopté à l'unanimité

## **PASSAGE A GUE**

Présence de Magali MARIMON du Sigatech qui vient présenter le futur projet de reconstruction du passage à gué dont le principe a été validé par le smigata.

Afin de lancer les travaux, il est nécessaire de préparer les dossiers administratifs pour pouvoir bénéficier du financement de 80% des travaux, puisque la commune a transféré la compétence gémapi à la CCACVI qui elle même l'a transmise au SMIGATA composé de 4 communautés de communes riveraines du TECH.

Après une présentation détaillée des prochains travaux, Magali MARIMON explique aux élus que pour démarrer les travaux il est nécessaire que l'assemblée prenne deux délibérations à adresser aux services préfectoraux : une pour demander une reconnaissance d'antériorité de l'ouvrage (l'ouvrage ayant plus de 20 ans) et une deuxième pour valider les grands principes du projet présenté ce soir en précisant que la commune aura en charge l'entretien de l'ouvrage (son fonctionnement) et que le Smigata prendra en charge le financement des travaux (son investissement).

Après avoir pris connaissance du projet, posé les questions sur ce dernier et obtenu les réponses attendues, Mr le Maire soumet au vote les deux délibérations sollicitées par Magali MARIMON.

*Accord par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de voix*

## **DECISIONS MODIFICATIVES**

Mr le Maire cède la parole à la secrétaire générale qui explique aux élus la nécessité de prendre deux délibérations pour l'équilibrage des deux chapitres suivants : le 011 (charges de fonctionnement courant) et le 012 (charges de personnel). En effet, les prévisions budgétaires ayant été dépassées il est nécessaire d'effectuer un virement du chapitre 022 (dépenses imprévues) vers ces deux chapitres. Un montant de 35 000 euros à virer sur le chapitre 011 et 30 000 euros sur le chapitre 012. Ces virements ont été au préalable demandés et vérifiés par la trésorerie d'Elne.

*Accord par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de voix*

## **PAIEMENT DES INVESTISSEMENTS POUR BUDGET 2019**

Mr le Maire rappelle qu'à chaque fin d'année il est nécessaire de prendre une délibération autorisant la collectivité à mandater les factures d'investissement sur le budget 2019 alors que ce dernier n'a pas été encore voté.

*Accord par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de voix*

## **FONDS DE CONCOURS**

Comme chaque année la CCACVI reverse à la commune des fonds de concours pour encourager ses investissements. Le montant alloué à Ortaffa est de 28100 euros. Afin de bénéficier de cette aide, il est nécessaire d'affecter cette somme à une opération en cours. Mr le Maire propose les travaux de la 2eme tranche du CESC

*Accord par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de voix*

### **COMMISSION CONTROLE LISTES ELECTORALES**

Au 1er janvier 2019, le fonctionnement de la gestion des listes électorales change en devenant le REU : répertoire unique électoral, les listes seront gérées par l'Insee. Un autre changement, le Maire sera seul à décider de la radiation, de la modification à effectuer sur les listes. Afin de permettre une gestion optimale de cette charge électorale, il est demandé aux communes de choisir un élu municipal mais aussi un administré afin de siéger à la commission de contrôle des listes électorales. Mr le Maire propose L.AUCHERE et G.FABRE

*Accord par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de voix*

### **CABANISATION:ASSERMENTATION AGENT**

Mr MALLEA informe que pour la gestion administrative des dossiers de cabanisation il est nécessaire d'assermenter les personnes qui en assurent le suivi. Les services de la DDTM ont été consultés et nous attendons leur confirmation. Le Policier Municipal est tout désigné pour être la personne référente et sera assisté de E.CAMBOU pour la partie administrative uniquement.

### **DON AUX COMMUNES DE L'AUDE SINISTREES**

Mr le Maire explique que l'association des Maires a demandé à chaque commune de France d'aider les communes de l'Aude sinistrées pour couvrir les frais de reconstruction. Ce dont ne sera destiné qu'aux communes et non aux particuliers, qui sont déjà pris en charge par d'autres associations. Mr le Maire propose de faire un don de 1000 euros qui sera versé à l'AMF qui se chargera de le reverser à l'AMF de l'Aude.

*Accord par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de voix*

### **ACQUISITION MATERIEL SCOLAIRE**

Dans le cadre de la politique de modernisation des équipements scolaires « tout numérique », l'Etat encourage les communes à équiper les écoles du primaire d'équipement numérique. La subvention versée par l'Etat couvre 50% des dépenses d'investissement des communes. Après consultation des directrices et réunions avec les services de l'éducation nationale, Mr le Maire propose d'acheter des rétroprojecteurs numériques aux enseignants de l'élémentaire mais aussi pour la classe de grande section de maternelle, afin d'accompagner les élèves à l'aire du numérique. Une consultation a été lancée en collaboration avec l'informaticien de la commune et les enseignants et 5 rétroprojecteurs ont été acquis pour la somme de 9200 euros dont 50% seront compensés par l'Etat en 2019.

*Accord par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de voix*

### **TRAVAUX EN COURS**

ZAC : les constructions se multiplient car près de 80% des lots ont été vendus et la commercialisation de la 3eme phase vient de démarrer. Le promoteur est très satisfait du succès de la ZAC. Les permis se succèdent en Mairie ce qui nécessite une rigueur sans faille au niveau du suivi des constructions puisque nombre de pétitionnaires ne respectent pas toujours les prescriptions de leur propre permis de construire. La collaboration promoteur, architecte conseil, commune et ccacvi est sur ce point performante.

MIELLERIE : le permis est en cours d'instruction. Il manque les avis des services de l'Etat, de la SNCF et du département. Le permis est prévu pour fin décembre début janvier permettant de lancer la consultation en début 2019.

CESC : le planning est respecté dans l'ensemble. La livraison du bâtiment est prévu en avril 2019. Mr Pla propose une visite du chantier avec les élus afin que ces derniers constatent le travail remarquable des artisans et la transformation radicale de l'ancienne cave. La visite pourrait avoir lieu un samedi en décembre ou janvier en présence donc des élus mais aussi des présidents d'association et des agents.

PARKING DES CORBIERES : suite aux dernières pluies, le parking a subi quelques ravinelements qui nécessitent une remise en état. L'entreprise Colas a été chargée des travaux.

### **VISITE DU PREFET**

La présence du Préfet, du Sous Préfet, du Député, de deux conseillers départementaux, de la Présidente du conseil départemental, d'un conseiller régional, du président de la CCACVI montre l'intérêt que porte les instances de l'Etat à la commune d'Ortaffa. Mr le Préfet a été ravi de découvrir une commune dynamique, rigoureuse et ambitieuse. Un exemple de bonne gestion communale.

### **OPERATION UN FRUIT A L'ECOLE**

L'école maternelle souhaite participer à l'opération nationale 1 fruit et 1 laitage à l'école afin de sensibiliser les jeunes enfants à la nature, à l'alimentation saine. Ce projet permettra aux jeunes enfants de se familiariser avec des fruits locaux et de saison, de découvrir leur cycle de production. Les produits seront livrés par l'épicerie du village qui s'investit fortement dans ce projet. L'état participant à 100% au financement. La commune s'est engagée à supporter ce projet également si un dépassement financier devait se produire puisque les prix des fruits est basé sur celui du marché de rungis.

*Accord par 12 voix pour; 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de voix*

### **RGPD**

Toutes entreprises privées ou publiques a obligation de mettre en place un système de protection des données personnelles qu'elles gèrent au quotidien. Sans protection de ces données, des sanctions seront appliquées pour non respect des directives européennes. Afin de réduire les coûts afférents à cette nouvelle compétence, la commune souhaite adhérer au groupement de commande effectué par la CCACVI et de ce fait permettre la mutualisation du responsable de protection des données. Il faut un cabinet indépendant et neutre et surtout spécialisé dans la sécurité des données.

L'entreprise LG Partenaires a été sélectionnée suite à la consultation de la CCACVI et une étude financière a été faite pour chaque commune en fonction de la gestion de ses données sensibles. E.CAMBOU sera chargée de la bonne exécution de la prestation et de la gestion des règles de sécurité.

*Accord par 12 voix pour; 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de voix*

### **CONTRAT MAITRISE D'OEUVRE**

Compte tenu que la commune n'a pour 2019 aucun travaux de voirie à exécuter, Mr le Maire propose de ne pas renouveler le contrat de Mr Christol.

*Accord par 12 voix pour; 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de voix*

### **ACQUISITION MATERIELS**

La commune a fait l'acquisition d'une nouvelle sono, l'ancienne ne chargeant plus. Le véhicule de la police municipale doit également être équipé d'un girophare, d'extincteurs et il est nécessaire aussi que le PM soit armé. Pour le moment gilet pare balles, menottes et matraque.

### **BULLETIN MUNICIPAL**

M.BAIGES rappelle les articles manquants et demande à ce qu'ils lui soient remis au plus vite avant fin novembre afin de prévoir sa distribution pour le 14 décembre prochain.

### **POLICE MUNICIPALE**

Afin de pouvoir gérer le service de police municipale, encadré juridiquement, il est nécessaire de faire l'acquisition d'un logiciel spécial police municipale. Une consultation a été lancée en ce sens en collaboration avec la PM de Elne dans le cadre du projet de mutualisation des PM.

A ce jour 3 grandes entreprises ont été consultées et nous sommes en attente des démonstrations des logiciels.

### **PERSONNEL COMMUNAL**

Recrutement d'un nouvel agent pour assurer les fonctions de C.FAUQUET en cantine suite à son départ de la collectivité vers la CCACVI. Mise à temps partiel thérapeutique de J.LERICHE suite à accident de service.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **ECLAIRAGE DE NOEL**

Acquisition de nouveau matériel à l'étude avec la CCACVI.

### **TRAVAUX VOIRIE**

Le Policier municipal suggère la mise en place d'un cédez le passage sur la rue des Cortalets à la jonction des deux lotissements et ce afin de faire ralentir les usagers qui ne respectent pas très souvent la priorité à droite.

### **LIGNE DE BUS SCOLAIRE**

Les services de transports scolaires nous ont signalé des dégradations dans le bus sur la ligne Ortaffa/Elne. Nous transmettrons l'information à la direction régionale des transports.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30

R.PLA

J.MALLEA

J.BALLANEDA

N.ARNOUX

L.AUCHERE

M.BAIGES

A.CALLS

D.FIGUERES

G.LAFONT

X.LOUGARRE

J. TUBERT

JM VIDAL